



Avenant de contrat pour un cdi

Par **mary**, le **15/10/2009** à **17:19**

Bonjour,
j'ai signer un cdi le 21 mai2009 pour un 15 heures par mois
mais je ne fais jamais 15 heures et je n'ai pas d'heures complémentaires ou d'heures
supplémentaire de payer.

a savoir qu'au mois de juillet j'ai fait 123 heures et au mois d'aout 175 heures

a savoir aussi que je travaille a l'admr et que sur mon contrat c'est stipuler que je peux faire
jusqu'a 1/10 eme de mes horaires

j'ai vraiment besoin d'une réponse car lorsque je leur demande un avenant ils me disent oui
on va vous le faire maisje n'est toujours rien
j'ai contacter l'inspection du travaille qui m'ont dit de retenter une discussion avec eux, mais
j'envisage aussi de cotnacter lesprud'homme

merci pour vos réponses

cordialement

Par **mary**, le **21/10/2009** à **14:05**

suite a un rendez vous avec l'inspection du travail, ils vont intervenir sur le siege de l'admr de

ma commune

merci